

L'adoucisseur d'eau, l'allié de votre intérieur

Aménagement de l'habitat : et si c'était le moment de passer à l'adoucisseur d'eau ?
L'Union française des professionnels du traitement de l'eau (UAE) lance un **nouveau site internet** et un **dépliant « vrai-faux »**, destinés au grand public, afin de l'informer dans le choix de l'appareil, au plus près de ses besoins, mais aussi pour faire le point sur les idées reçues.

Une eau dure peut entraîner une surconsommation d'énergie, de produits d'entretien et d'hygiène corporelle et générer, à terme, la panne prématurée des appareils électroménagers. Pour éviter cela, **l'adoucisseur d'eau** reste la **solution simple et fiable pour éliminer le calcaire** dans toute la maison.

L'UAE, des professionnels à l'écoute du grand public

Les spécialistes de l'Union française des professionnels du traitement de l'eau (UAE) ont décidé de venir au devant du consommateur afin de lui apporter la meilleure information possible sur les procédés individuels de traitement de l'eau. La Chambre Professionnelle a développé deux nouveaux outils de communication pédagogiques afin de guider les consommateurs :

✓ **Un dépliant pratique : « Adoucisseurs d'eau. Pour en finir avec les idées reçues... »**

Sur le principe du « vrai-faux », ce document répond à l'ensemble des interrogations concernant l'installation et l'utilisation d'un adoucisseur d'eau.

Par exemple : contrairement à une croyance populaire, le calcaire ne protège pas la tuyauterie de la corrosion.



✓ **Un site internet didactique**

Riche d'une dizaine de rubriques, le nouveau site de l'UAE www.uae.fr apporte toute l'information nécessaire à l'internaute en matière de traitement de l'eau. Facile d'utilisation, il contient une application innovante « l'eau traitée dans la maison » qui permet de constater en temps réel tous les bienfaits d'une eau adoucie dans toutes les pièces de l'habitation.



Grâce au site de l'UAE, le consommateur pourra découvrir tous les procédés de traitement existants et trouver facilement un professionnel agréé près de chez lui. Il aura ainsi la garantie que le matériel installé est conforme aux lois et règlements en vigueur (www.uae.fr).

Dureté de l'eau ou TH*

- 0 à 8°f = eau très douce
- 8 à 15°f = eau douce
- 15 à 30°f = eau moyennement dure
- plus de 30°f = eau très dure

*TH = titre hydrotimétrique) est exprimée en degré français (°f)

Le calcaire n'est plus une fatalité

Selon les régions, la dureté de l'eau fournie au consommateur n'est pas la même. Une eau calcaire (dure) est chargée en ions calcium et magnésium. Elle peut être à l'origine d'une peau sèche, d'un shampoing qui ne mousse pas, de traces blanches dans la salle de bain. Elle est souvent synonyme également d'une fin de vie prématurée de son électroménager et d'une hausse des factures d'énergie !

Depuis de nombreuses années, l'adoucisseur d'eau apparaît comme un appareil qualitatif et utile pour limiter les désagréments liés à une eau dure sans compter, à terme, la réalisation d'économies substantielles.

Par exemple : 1,5 mm de dépôt de tartre = 15% d'énergie perdus (source ADEME - « Eau Chaude Sanitaire en maison individuelle » - février 1991).

**chiffres issus des habitudes de consommation des Français (INSEE)*

Les bienfaits de l'eau adoucie

Le fonctionnement de l'adoucisseur d'eau repose sur le principe de **l'échange ionique**. Les ions calcium et magnésium de l'eau dure passent au travers d'une résine dite « échangeuse d'ions » chargée en ions sodium. Lors de leur passage les ions calcium et magnésium se fixent sur la résine qui libère en retour ses ions sodium. L'eau est alors débarrassée de son calcaire et on parle d'eau adoucie (**phase d'adoucissement**).

Le Saviez-vous ?

L'utilisation d'un adoucisseur garantit au consommateur :

- Une **meilleure performance et pérennité** des installations et équipements par la suppression de l'entartrage.
→ Ex : *Efficacité des chauffe-eaux instantanés maintenue pendant 15 ans**
- **Un confort et un bien-être** par la disparition des effets du calcaire sur la peau, le linge
- Des **économies d'énergie**, d'eau et de **produits d'entretien** divers donc économies financières
→ Ex : *70 % d'économie en détergent pour les lave-linge et lave-vaisselle**
- De **moins** rejet de substances polluantes

** Etude réalisée en 2009 pour la Fondation de recherche de la WQA par le Battelle Memorial Institute, Columbus, Ohio, USA, centre de recherche indépendant œuvrant dans les sciences appliquées et le développement de nouvelles technologies.*

Contact presse : Sihame Haba - 06 77 32 56 41 - sihame.haba@orange.fr

*Fondée en 1969, l'Union française des professionnels du traitement de l'eau est la Chambre professionnelle représentative de tous les acteurs des métiers du traitement de l'eau dans le bâtiment, à son point d'entrée et ses points d'utilisation. **L'UAE, c'est un réseau de professionnels au service des consommateurs.** L'UAE compte environ **une centaine de membres** qui interviennent et travaillent à la fois pour les particuliers, les collectivités, les industriels, les commerces, les artisans ...*